



Type	Gestionnaire	Description	Acte	Ref	Date	idSup
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	Le Merdari : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1968	11521
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	L'Eygues : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1968	11518
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	Le Bentrix : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1968	11522
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection sanitaire du captage d'eau potable du Puits de la Casse (exploité par la commune de LES)	Arrêté préfectoral	465	09-02-1995	10550
PM1	DDT de la Drôme - Service Aménagement, Territoires et Risques	PER Mouvement de Terrain - Condorcet	Arrêté préfectoral	01-3875	29-08-2001	11022
PT3	FRANCE TELECOM	câble de télécommunication 26-28 Nyons Sainte-Jalle	Arrêté préfectoral	inconnu	--	11265

Département de la Drôme

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Commune de Condorcet

Servitudes d'Utilité Publique



Direction
Départementale des
Territoires

Service Aménagement du Territoire et Risques
Pôle Aménagement

Plan édité le: 30-08-2019

Échelle: 1:9000

Légende

Servitudes opposables sur le territoire communal

- A4: Consommation des eaux - Servitudes concernant les aménagements des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'empire d'un de ces cours d'eau.
- AS1: Servitudes résultant de l'installation de poteaux de protection des eaux publiques et minérales - protection incendie.
- AS1: Servitudes résultant de l'installation de poteaux de protection des eaux publiques et minérales - protection incendie.
- PM1: Plan de prévention des risques naturels - inondation.
- PT3: Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.

Limites administratives

vecteur cadastral

Condorcet Liste des servitudes d'utilité publique

Type	Gestionnaire	Description	Acte	Ref	Date
A4	DDT de la Drôme - SEPEL	Le Mandat: Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non domaniaux et rivieras.	Arrêté préfectoral	5423	02-12-1988
A4	DDT de la Drôme - SEPEL	Le Régime: Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non domaniaux et rivieras.	Arrêté préfectoral	5424	02-12-1988
A4	DDT de la Drôme - SEPEL	Le Régime: Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non domaniaux et rivieras.	Arrêté préfectoral	5425	02-12-1988
AS1	SPS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection variable: de captage d'eau potable du Puits de la Croix (régulé) par le territoire de l'ES.	Arrêté préfectoral	465	09-02-1995
PM1	DDT de la Drôme - Service Aménagement, Territoires et Risques	PER Aménagement de terrain - Condorcet	Arrêté préfectoral	03-3015	24-09-2001
PT3	FRANSES TELECOM	câble de télécommunication 26-23 Nyon-Saint-Jodé	Arrêté préfectoral	inconnu	...

